

**ACCUEIL DE MONSIEUR PIERRE MAUROY A
L'OCCASION DE LA TENUE DES PREMIERES
ASSISES DE LA DECENTRALISATION
LILLE GRAND PALAIS
(VENDREDI 9 FEVRIER 1996)**

Monsieur René MONORY, Président du
Sénat,

Monsieur Daniel HOEFFEL, Président de l'Institut de la Décentralisation,

Monsieur Dominique PERBEN, Ministre de
la Fonction Publique, de la Réforme de
l'Etat et de la Décentralisation,

Madame Marie-Christine BLANDIN,
Présidente du Conseil Régional Nord-Pas-
de-Calais,

Mesdames et Messieurs les Elus,

Mesdames et Messieurs,

Dans toute grande manifestation publique, comme celle que l'Institut de la Décentralisation organise durant ces deux journées, il y a ~~une part~~ ^{part} de hasard ~~et une part, peut-être pas de nécessité,~~ mais en tout cas de volonté.

La volonté est d'avoir fait le choix de Lille pour la tenue de ces premières Assises de la Décentralisation.

J'y vois un hommage pour les lois de décentralisation que mon Gouvernement a fait voter il y a presque quatorze ans et pour cette réforme que François Mitterrand avait qualifiée de "grande affaire" de son septennat.

Mais j'y vois aussi un symbole pour une région qui depuis longtemps a été une force d'initiative et pour une Métropole aujourd'hui engagée dans une grande coopération transfrontalière et qui n'est

A cette volonté de votre part - qui a d'ailleurs correspondu à notre propre volonté de travailler avec l'Institut de la Décentralisation dont la qualité des travaux n'est plus à souligner - s'est ajoutée une part de hasard.

L'actualité la plus récente, en effet, contribue à nourrir notre réflexion. En quelques jours, le gouvernement a

↓
une même
la réforme de
plus important
de mon septennat

↓
 chaque jour d'expériences
 d'une Commission
 Urbaine c'est-à-dire
 la force de plus
 une action de coopération
 internationale -
 celle de la région -
 les jours de l'année -
 sont appliqués pour
 l'ensemble - maintenant
 de la région - maintenant
 de la région - maintenant
 de la région - maintenant
 de la région - maintenant

annoncé successivement un plan pour les banlieues puis un plan pour les zones rurales. Dans quelques jours seront publiés les rapports du commissariat général au Plan préparant le schéma national d'aménagement du territoire.

Bref, notre réunion tombe à point nommé ! Car il faut avouer que depuis le vote, il y a déjà un an, presque jour pour jour, de la loi d'orientation sur l'aménagement du territoire, **on n'a depuis lors guère plus entendu évoquer** ce thème ni à l'occasion des différentes élections que nous avons connues ni pendant les neuf premiers mois de gouvernement d'Alain Juppé.

Or, aujourd'hui, je crains que la décentralisation soit non seulement en panne mais, ~~pire encore~~, en danger.

Sans doute y a-t-il consensus sur la réussite de la décentralisation, et je m'en réjouis sincèrement. Mais ce consensus sur le passé ne sera positif que s'il s'accompagne d'un véritable souffle en

favorable de nouvelles réformes, et je constate que tel n'est pas le cas.

Aussi, pour assurer une transition entre nos débats de ce matin et ceux de cet après-midi, et avant de lancer moi-même quelques pistes de réflexions, je voudrais revenir sur trois séquences politiques passées : les lois de décentralisation d'abord, le débat sur l'aménagement du territoire ensuite, la politique du gouvernement actuel enfin.

On ne peut prétendre dresser un bilan exhaustif de la décentralisation en quelques minutes, mais on peut, à grands traits, porter un jugement et je crois que **1982 marque un retournement historique** dans un pays dont l'unité s'est construite par la centralisation.

. C'est désormais **un mouvement solide et profond** qui recueille un large assentiment des Français, un fort soutien des élus locaux, un grand consensus politique et rassemble dans chaque camp les plus modernes et les plus hardis

et rejette dans un autre les vrais conservateurs. *Et le dévot trouve tout à fait normal*

*l'entraîne avec
et on profite aussi!*

- Ce n'est **pas un mouvement qui sera continu et moins encore irréversible** : les liens supposés entre la corruption et la décentralisation que d'aucuns souhaitent établir, certains aspects du débat sur l'aménagement du territoire et aussi quelques échecs de la décentralisation montrent que les tentations étatiques - masquées sous des prétextes divers - existent toujours.

- Et pourtant, ce mouvement **demeure nécessaire et moderne**. Il comporte des succès mais aussi des insuffisances et, sans que la balance soit bien évidemment égale entre les uns et les autres dans mon esprit, je citerai trois succès et trois insuffisances.

Le premier succès, c'est que la décentralisation ait eu lieu. Car en ce domaine, ce n'était pas "y penser toujours, n'en parler jamais" mais "en parler toujours, ne l'entreprendre jamais"!

collectivités locales et les Chambres de Commerce et d'Industrie ou le mouvement associatif.

à un esprit de la décentralisation

Mais il y a aussi des insuffisances qu'il faudra corriger.

D'abord, et c'est un régionaliste convaincu qui le dit, les régions n'ont pas répondu à l'espérance que leur création avait fait naître. Cette situation s'explique par des causes multiples : un mode de scrutin inadapté ; une taille souvent insuffisante ; des compétences trop ~~ambigües~~ floues. Elle n'en appelle pas moins une correction.

Ensuite, la réforme des modes de scrutin est restée inachevée. Le nouveau

mode de scrutin des municipales a été un succès. Sa transposition à d'autres élections a été un échec : pour les cantonales, il n'a pas été tenté du fait de l'attachement au canton ; pour les régionales, il n'a pas été réussi à cause d'un désaccord sur la circonscription adéquate (département ou région).

Dans l'exercice de mes diverses responsabilités, j'ai toujours été partisan de la création de circonscriptions régionales. ~~Le découpage actuel est en~~
~~effet ambigu.~~

*et de ces succès manifestes
 et jusqu'à un moment par la commune.
 En effet*

En ce qui concerne le Canton, s'il est encore une réalité en zone rurale, il est devenu une pure fiction en zone urbaine. Ces frontières ne sont pas connues. Les Conseillers Généraux Urbains, s'ils n'ont pas d'autres mandats, restent anonymes.

Le fort taux d'abstention aux élections montre bien cette absence de légitimité. La perspective d'un regroupement des scrutins législatifs

régional et départemental, envisagée en 1998, me laisse perplexe. ~~Il existe un vrai risque de confusion pour les élections.~~

~~Dans un pays comme le nôtre en cette fin du 20ème siècle, il faudrait tout de même que les modes de désignation des élus soient clarifiées.~~

Enfin, la réforme de la fiscalité a connu à la fois des avancées (la dotation de solidarité urbaine par exemple) et des reculs (notamment la réforme de la taxe d'habitation) mais, surtout, il n'y a pas eu de réflexion et de réforme globale de fiscalité locale.

Je souhaite également revenir sur le débat sur l'aménagement du territoire qui a été lancé par Charles Pasqua en 1993. J'ai participé à ses différentes phases :

J'ai reçu Monsieur Pasqua ici à Lille lors de son tour de France ; j'ai ensuite participé à la commission spéciale au Sénat et je suis intervenu lors

de la discussion générale ; j'ai enfin participé à un débat avec le Ministre de l'Aménagement du Territoire, Monsieur Daniel Hoeffel, avec lequel nous avons eu des échanges toujours constructifs tant il est vrai que sur bien des points nous avons des idées souvent proches.

Si un vrai débat a été lancé - et ce n'est pas un mince mérite - j'en garde néanmoins **un sentiment d'inachevé**.

Des espoirs ont été créés.

Tous les moyens ont été mobilisés, rappelez-vous ! un grand rapport de la DATAR ; le fameux tour de France de Monsieur Pasqua ("l'affaire de ma vie" a-t-il dit) ; des centaines et des centaines de réunions ; un film publicitaire ; une session extraordinaire !

Or, je le répète ce que j'ai dit à l'époque : le résultat a été décevant ;

D'abord, parce que le texte a été peu à peu vidé de son contenu ; il y a eu

beaucoup de reculs par rapport au texte de la DATAR et même par rapport aux annonces initiales (même si je me suis félicité de certains de ces reculs comme l'état d'esprit anti-villes qui imprègnent le début de ce débat) ; on a souvent davantage commandé des rapports plutôt que pris des mesures.

Surtout, le texte adopté par le Parlement a comporté des ambiguïtés, notamment sur la notion de pays ; des insuffisances, puisque, par exemple, la péréquation entre les espaces régionaux est purement verbale ; et des dangers de recentralisation, notamment avec les directives territoriales d'aménagement dont on recommence d'ailleurs à parler.

indicateurs de pays
 ont une absence
 de mesure de
 valeur en fait
 avant de passer
 à la mise en
 œuvre
 de mesures
 de concertation
 et de coopération
 entre les
 collectivités
 locales

La politique du gouvernement actuel me semble cependant plus inquiétante encore.

Le gouvernement a en effet annoncé un plan pour les banlieues puis un autre pour les zones rurales. On a, à juste raison, souligné combien ses plans n'étaient à la dimension ni de ce qui avait été annoncé ni de ce qui été attendu, ni de ce qui était nécessaire.

Mais il y a davantage ; il n'y a pas - disons pas encore - de politique globale et cohérente en matière d'aménagement du territoire.

Et surtout il y a pire : tous les élus locaux - surtout les Maires et au premier chef les Maires des Grandes Villes - sont confrontés quelle que soit leur couleur politique à un double phénomène.

- d'un côté, l'Etat se désengage sur le plan financier, pour ne citer que quelques chiffres, cela représente depuis 1992 un manque à gagner de 178

millions de francs pour la Ville de Lille. En effet les dotations d'Etat que nous recevions en 1992, si elles représentaient alors 38 % de nos recettes de fonctionnement, n'en constituent plus aujourd'hui que 33,6 %. pour compenser ce désengagement nous devrions augmenter nos impôts de près de 30 % !

- d'un autre côté, les demandes d'interventions se multiplient dans toute une série de nouveaux domaines (l'action sociale, la sécurité, la lutte contre la toxicomanie par exemple) dans lesquels les villes n'avaient pas l'habitude et n'ont toujours pas les compétences juridiques pour intervenir.

Si l'on combine ces deux mouvements, les communes se trouvent face à une alternative dont aucun des termes n'est acceptable et dont chacun sape les bases mêmes de la décentralisation.

- soit augmenter les impôts au risque d'aller souvent au-delà du

supportable,

- soit ne pas répondre à des besoins légitimes exprimés par nos concitoyens.

Des pistes de réflexions existent, mais elles débouchent parfois sur de fausses bonnes idées. Deux idées sont notamment aujourd'hui à la mode et me paraissent néfastes :

- la suppression d'un niveau de décision, disons le clairement :

- . la suppression de la région n'est pas souhaitable. Ce serait aller à contre courant d'une évolution historique.

. celle du département n'est pas possible. Je constate combien, dans les régions très urbanisées, son existence paraît artificielle. Mais qui peut nier son rôle dans les régions rurales.

Il faut donc créer une dynamique qui renforce la région et l'intercommunalité

Deuxième fausse bonne idée : la limitation du cumul des mandats qui est à mon sens un autre débat.

Pour ma part, je crois que toute discussions sur l'évolution de la Décentralisation doit inclure ces grands thèmes :

. intercommunalité et
élargissement des pouvoirs et
compétences des communes,

. systématisation des Conseils de
quartiers,

. réforme des modes de scrutin,

- le principe de subsidiarité

- les compétences : les chefs de
files,

- la réduction du nombre de
régions et le renforcement de leur rôle,

- l'inclusion de la réforme de la
fiscalité locale dans une réforme globale
de la fiscalité (Etat, sécurité sociale,
fiscalité locale) et notamment de la taxe
d'habitation et de la taxe professionnelle.

Quant au Sénat, ce "grand conseil
de communes de France", il ne peut plus
seulement être cette haute chambre du
refus qu'il a trop souvent été, notamment

en matière de révision constitutionnelle, mais doit davantage devenir celle d'une décentralisation plus représentative de la réalité de notre pays.

Voilà, Mesdames et Messieurs, en quelques phrases, les enjeux qui nous sont présentés. Je n'en dirai pas davantage afin de laisser place au débat. Mais il ne fait nul doute à mes yeux que nous ne pourrions différer certaines décisions. La construction européenne nous les impose.

A mes yeux, la décentralisation doit nous amener à nous interroger : comment voulons nous mieux associer les citoyens à la marche en avant de notre société.

La liberté acquise en 1789 conduite à la responsabilité collective. Je souhaite qu'une décentralisation renouvelée et approfondie permette une association encore plus étroite des citoyens à la démocratie.